AIZAC SERRA & ASSOCIES

Société d'Avocats au Barreau de Toulon

Bruno AIZAC
Avocat associé
Spécialiste en fiscalité de l'activité professionnelle et du patrimoine
DESS-DJCE Droit des Affaires
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

Marie SERRA
Avocat associé

Nathalie DA COSTA
Avocat associé
Spécialiste en fiscalité de la transmission d'entreprise

En collaboration avec :

Jennifer BUSTOS-SEILHES
Avocat

Evelyne SAULI
Juriste

Jennifer SENRA
Juriste

Julie JUIN
Juriste

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

La SELAS « AIZAC SERRA & Associés », Société d'Avocats au Barreau de Toulon, sise « Les Jardins des Dames de France », 7 Bis Avenue Gambetta à HYERES (83400), **prise en la personne de Maître Bruno AIZAC,**

Agissant au nom de la C.A.R.P.A. de TOULON (Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats au Barreau de Toulon), sise 33 Rue Berrier Fontaine, 83000 Toulon.

La CARPA, dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une Société par Actions Simplifiée, sous la dénomination de **« ABCF »**, ladite société devant avoir un capital de 2.000 Euros, divisé en 2.000 actions de 1 Euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, ayant son siège social à : 6 Avenue Elie Gautier, Quartier les Salettes, Immeuble le Riviera, 83320 CARQUEIRANNE, et pour objet social principalement les activités suivantes : restauration traditionnelle sous toutes ses formes sur place ou à emporter, la restauration rapide sur place ou à emporter, la vente de boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la réglementation en vigueur, l'exploitation d'une licence de débit de boissons, licence IV, restauration.

Vu les articles L. 227-1 et L. 225-13 du Code de commerce,

Vu l'identité des futurs associés de la Société susvisée, dressée, certifiée sincère et véritable et de laquelle il ressort que les 2.000 actions de numéraire de ladite Société ABCF, représentant un montant nominal de 2.000 Euros, ont été souscrites par lui et ont été entièrement libérées.

Constate que la somme versée et déposée au compte CARPA ouvert au nom de la Société en formation, correspond à celle énoncée par ce document, soit un montant de 2.000 Euros.

Annexe au présent certificat un état de souscription en numéraire comportant l'identité des futurs associés et le montant versé par eux.

Fait à **Hyères (Var)**
Le **25 octobre 2024**

Bruno AIZAC

CARPA du barreau : TOULON
Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats

Devise : EUR

Historique de l'affaire n° 241284495 - SAS ABCF/CAPITAL SOCIAL

Références de la structure

N° structure : 00760
Code palais : 1001
Téléphone : 0494126333
Télécopie : 0494126330

S.E.L.A.R.L. AIZAC SERRA & ASSOCIES
7 BIS avenue Gambetta
Les Jardins des Dames de France
CS 50045

83418 HYERES CEDEX

Références de l'affaire

Avocat : Maître Bruno AIZAC
Réf. structure : D242042-1
Nature : Droit des sociétés
Type : Juridique
Ouverte le : 14/10/2024
Débit : 0,00
Opposition : Non
Fermée le :
Crédit : 2 000,00
RIB édité le : 14/10/2024
Clôturée le :
Solde : 2 000,00

IBAN virtuel	Etat	Date

Sous réserve d'écriture(s) en cours.

Opération	Libellé	Pièce	Bonne Fin	Edition	Rapproché	Débit	Crédit	Solde
21/10/2024	44 Virements	42815	21/10/2024		18/10/2024	0,00	1 500,00	1 500,00C
21/10/2024	44 Virements	42816	21/10/2024		18/10/2024	0,00	300,00	1 800,00C
25/10/2024	44 Virements	42928	25/10/2024			0,00	200,00	2 000,00C
Nombre d'écritures : 3						**0,00**	**2 000,00**	**2 000,00C**